Roubaix

Bureaux: 49, rue de la Gare (Téléphone 9.51) — Dépôt de vente: 78, Grande Rue

Le Dimanche à Roubaix

Fêtes Musicales de Roubaix. — Réjouissances diverses ; concerts ; réception ; défilé ; festival.

Musée Wasers. — Ouvert au public de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h.

Musée des Beaux-Arts. — Ouvert au public de 10 à 13 heures.

Concert de Carillon. — Exécution de 11 h. 30 à midi.

Caisse d'Epargne. — Caisse ouverte de 9 à 10 heures 30.

Exposition Artisanale. — A la Maison des Artisans, Rue des Champs.

Fête de Jeanne d'Arc. — Manifestation patriotiques et religieuses.

Pharmacienne de Garde. — MM. Deleporte 116, rue du Moulin et Nolant, 98, rue de Lannoy.

LES SPORTS

Pelote-Balle. — A 15 h., Rencontres au Boulevard Gambetta.

Les Courses. — A 14 h. au Croisé-Laroche.

Aviation. — Au Tir à Locques, exercices de locomotion aérienne.

LES SPECTACLES

Alcazar : « La Bande à Bourbonne ».
Colisée : « Monsieur, Madame et Bébé ».
Florimond : « Y en a pas deux comme Angélique ».
Fresney : « Monsieur, Madame et Bébé ».
Jacobs : « Les Vacances du Diable ».
Royal-Lalou, rue Lacroix : Sous les verrous.
Trianon de la Justice : « Prix de Beauté ».
Universel, rue Decrème : « Mon Cœur et ses Millions ».
Universel, Cité-Rue : Le Congrès s'amuse.

Halle Filpo, Beurre 17.50, Chocolat 8 fr.

LE COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE DE L'EXERCICE 1931

Dans le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal paru dans notre édition d'hier, nous avons relaté succinctement le compte administratif du Maire pour l'exercice 1931. Nous donnons ci-dessous, les chiffres exacts des recettes et des dépenses, tels qu'ils nous ont été communiqués par l'Administration Municipale.

Recettes. — Les recettes, tant ordinaires qu'extraordinaires de l'exercice 1931, évaluées par le budget (primitif et additionnel) à 128.571.154 fr. 83, ont dû s'élever, d'après les titres définitifs de créances à recouvrer, à la somme de 104.642.524 fr. 61, de laquelle somme il convient de déduire celle de 313.717 fr. 64 pour restes à recouvrer justifiés, qui seront portes en recettes au prochain compte.

Au moyen de quoi la recette de 1931 demeure définitivement fixée à la somme de 104.328.806 fr. 97.

Dépenses. — Les dépenses créditées au budget de 1931 (primitif et additionnel) s'élèvent à 127.925.738 fr. 12, il faut y joindre celles qui ont fait l'objet de crédits supplémentaires accordés dans le cours de l'exercice, 3.026.450 fr. 13. Total des dépenses présumées : 130.952.188 fr. 26.

De cette somme, il faut déduire celle de 41.550.660 fr. 63, laquelle se décompose comme suit :

1° Crédits ou portions de crédits restés sans emploi comme excédant le montant réel des dépenses, 38.071.270 fr. 65.

2° Dépenses faites, mais non ordonnancées avant le 15 mars 1932 et dépenses ordonnancées, mais non payées avant le 31 mars 1932 et à reporter au budget additionnel de 1932, 3.479.409 fr. 98. Somme égale à celle ci-dessus : 41.550.660 fr. 63.

Au moyen des déductions ci-dessus, les dépenses de l'exercice 1931, sont définitivement fixées à 89.401.507 fr. 63.

Les recettes de toute nature étant de 104.328.806 fr. 17. Les dépenses s'élèvent à 89.401.507 fr. 63. Il résulte un excédeut de recettes de 14.927.299 fr. 34.

Come le résultat définitif de l'exercice 1930, était un excédent de recettes de 5.992.268 fr. 94. Le résultat définitif du compte administratif de l'exercice 1931, est en excédent de recettes de 20.919.568 fr. 28, qui sera reporté au budget additionnel de l'exsrcice 1932 (Chapitre III : Recette supplémentaire).

Le Conseil considérant au surplus que toutes les recettes de l'exercice ont été régulièrement effectuées et sont exactemnt reportées ; que toutes les dépenses ordonnancées, sont renfermées dans les limites des crédits ouverts par le budget et les autorisations supplémentaires, et sont suffisamment motivées, estime qu'il y a lieu d'approuver le compte administratif présenté par M. le Maire.

Toutes les opérations de l'exercice 1931 sont déclarées définitivement closes et les crédits annulés.

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le compte de gestion de M. le Receveur Municipal pour l'exercice 1931, se résumant comme suit, a été approuvé au cours de la réunion de vendredi soir.

Article 1er. — Statuant sur la situation du Comptable au 31 décembre 1931, sauf le règlement et l'apurement par la Cour des comptes, conformément à l'article 157 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal admet les recettes de la gestion 1931, pour la somme de 213.604.452 fr. 24. Les dépenses de la gestion de 1931 pour celle de 200.069.961 fr. 79. Frix l'excédent de la recette à 13.534.490 1r. 45.

Et attendu que par l'arrêté du compte précédent, le comptable a été reconnu débiteur de 176.924.698 fr. 91. Déclare le comptable débiteur, sur son compte de la gestion de 1931, de la somme de 190.459.189 fr. 36.

Article 2. — Statuant sur les opérations de l'exercice 1931, sauf le règlement et l'apurement par le Conseil de préfecture, le Conseil municipal admet les opérations effectuées, tant pendant la gestion de 1931 que pendant les trois premiers mois de la gestion de 1932, savoir : En recette pour 104.328.806 fr. 97; en dépense pour 89.401.507 fr. 63. D'où il résulte un excédent de recette de 3.622.063 fr. 49.

Le résultat définitif de l'exercice 1931, egal au résultat du compte l'administration du même exercice, est un excédent de recette de 16.549.352 fr. 83.

Après les élections

DEMAY, 78, rue de la Vigne, pose **gratuit et partout** son Balatum à 10 fr. au lieu de 11 fr. 50 ; Couleurs, 4 fr. 50 le kilo ; Papiers, 0 fr. 75. 3304

LA BRADERIE EXCEPTIONNELLE des Commerçants de l'Epeule

Cette braderie mise sur pied par le jeune comité aux conceptions heureuses promet de remporter un succès sans précédent ; que dire de cette innovation qui permetra d'effectuer des achats à des prix dérisoires. Notons pour mémoire que cette braderie se déroulera, de 10 à 18 h., le samedi 2 juillet.

CONSOMMATEURS DE BIERE

non encore actionnaires de la Brasserie Coopérative de Mouscron-Barœul n'oubliez pas que cette Société modèle a été créée pour vous. Ne soyez pas plus longtemps ennemi de vos propres intérêts

AVIS AUX DÉBITANTS DE BOISSONS

Le syndicat professionnel des cabaretiers de Roubaix et ses cantons nous communique la note suivante :

« La loi du 25 mars 1932 contient les dispositions tendant à modifier les conditions d'application de la taxe de luxe et, de l'impôt sur le chiffre d'affaires en ce qui concerne les opérations portant sur le commerce des spiritueux.

» Aux termes de l'article 1er de la loi, la taxe de luxe de 30 % est remplacée par une taxe forfaitaire de 47 %. Calculée sur la force alcoolique et d'après la valeur moyenne, droit de consommation compris, du trois-six de vin pendant la période du 1er avril écoulée au 31 mars de l'année courante. Un arrêté ministériel en date du 20 avril inséré à l'Officiel en date du 21, a fixé cette valeur à 2.230 fr. (droit de consommation compris) par hectolitre d'alcool pur, pour la période à commencer le 1er mai courant pour expirer le 30 avril 1933. L'article 4 de la loi dispose qu'en ce qui concerne tous nos établissements, 1re et 2e compris, la taxe du chiffre d'affaires est supprimée à partir du 1er mai 1932 (article 10) et est remplacée par une taxe unique de 8,50 %, calculée de la même façon que la taxe de 47 % précitée. Cette taxe unique sera perçue au moment de la levée du congé destiné à accompagner la boisson chez le débitant détaillant. En conséquence, il y a lieu et cela à partir du 1er mai courant de défalquer du chiffre total d'affaires imposables le montant intégral de la vente des spiritueux qui, comme les vins, champagnes ne paient plus de chiffre d'affaires. Avoir soin néanmoins, et ceci malgré les bruits fantaisistes, que certains marchands de liqueurs colportent en ville, qu'il ne faut plus insérer le chiffre d'affaires, mais au contraire qu'il y a lieu de noter les recettes intégrales au livre du chiffre d'affaires, ceci pour la déclaration des bénéfices industriels et commerciaux de fin d'année. Pour les épiciers buvetiers ils doivent, dès à présent, considérer qu'ils ne doivent plus payer le chiffre d'affaires sur les alcools dénaturés, saindoux, pâtes et viandes à base de porc, thé, cassoulet à base porc, essences, pétroles, huiles à manger, huiles de lin, savons mous, savons Sunlight, Lux, et tous savons blancs, tous les savons de toilette, bougies et chandelles de toutes sortes, graas de bœuf, margarine, arachides, blés. Ces articles étant soumis à une taxe unique à partir du 1er mai courant. Ils doivent néanmoins, tout en les défalquant de leur chiffre d'affaires, noter ces recettes intégrales à leur livre de chiffre d'affaires, ceci pour les déclarations de bénéfices industriels et commerciaux. Les quantités de spiritueux détenus en cave à la date du 1er mai ne sont passibles ni de l'impôt sur le chiffre d'affaires, ni de la taxe unique. En ce qui concerne les débitants admis au régime du forfait, ceux-ci devront se présenter au Bureau où ils paient leur chiffre d'affaires, demander le rajustement de leur forfait par suite de la suppression de la taxe du chiffre d'affaires sur les spiritueux. Pour les débitants détaillants, tenant une comptabilité et payant la taxe du chiffre d'affaires mensuellement, ils recevront avant la fin du mois une circulaire donnant toutes explications pour le calcul des marchandises restant imposables de la taxe ».

SOCIÉTÉ DENTAIRE

13, r. de Béthune LILLE. Tél. 66-36
Tous appareils dentaires les plus modernes. Radiographie dentaire. Prix modérés.

Consultations tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Dimanches et Fêtes, de 9 h. à 12 h.

KERMESSE FLAMANDE DE L'ŒUVRE DES COLONIES DE VACANCES DE LA FÉDÉRATION DES AMICALES

Nous apprenons qu'à l'occasion de la Fête Civique de la Jeunesse, organisée par la Fédération des Amicales de Roubaix le 19 juin, une Kermesse Flamande aura lieu au n° 42, rue d'Alsace, au profit des colonies de Vacances. Nous donnons succinctement le programme de cette journée :

Le matin, défilé des Sections Fédérales et des Amicales de Roubaix. Réception à l'Hôtel de Ville.

L'après-midi, au siège, Grande Kermesse Flamande : manèges, cinéma, cabaret Montmartrois, taverne Normande, café-concert, loterie, jeu de massacre, pêche miraculeuse, confiserie et friture.

A 16 h., Grand Concert musical avec le concours de l'Clique Scolaire de Roubaix et la Symphonie de l'Amicale Delezenne.

On peut se procurer, dès à présent, des cartes d'entrée dans toutes les écoles de Roubaix, aux sièges des Amicales et de la Fédération. Nous attirons l'attention des porteurs de cartes sur le changement de date : celle-ci avait d'abord été fixée au 12 juin et a dû être reportée au 19.

CAFÉ DES FLEURS

Bal à partir de 15 heures
Autocar gratuit, Grand'Place, Lille
0495

LA GRANDE FETE GYMNIQUE ET SPORTIVE DU 22 MAI

Le programme de grande fête qu'organise la Fédération des Sociétés de Gymnastique pour le dimanche 22 mai est completement élaboré, nous en donnerons les détails dans un prochain numéro. Pour aujourd'hui, contentons-nous de dire combien ce programme sera attrayant à suivre ; il comporte comme numéros tout ce que pratiquent nos Sociétés de gymnastique. Les nombreux invités qui se rendront au magnifique parc municipal des sports assisteront à un spectacle peu ordinaire, à une débauche de sports de toutes sortes : gymnastique artistique, gymnastique en simultané à différents appareils, leçons complètes d'éducation miers jours de la semaine du 22 au gins, sports athlétiques, courses à pied, jets de boulet, de disque et du javelot, courses relai, sauts à la perche, sauts en hauteur et en longueur, traction à la corde par deux équipes de 50 gymnastes, etc..., etc...

Cette fête sera présidée par l'apôtre français de la gymnastique, M. Cyrille Wachinar, qui aura à ses côtés MM. Michel Motte, président d'honneur ; Fernand Popelier, et Constant Barbe, vice-présidents d'honneur de la Fédération.

D'autre part, M. le Maire de Roubaix a promis de se faire représenter officiellement, ainsi que M. le Général commandant la région qui déléguera le capitaine Choteau, adjoint au colonel directeur régional de l'éducation physique.

Rappelons que cette fête commencera à 15 h., que le praticable sera toujours occupé par plusieurs sociétés ce qui permettra à tous les spectateurs de se divertir sans aucun arrêt. Les mouvements d'ensemble en musique seront exécutés par mille gymnastes accompagnés par la Concordia Harmonie. Cinq cents pupilles exécuteront également des mouvements d'ensemble.

Les portes du stade seront ouvertes à 14 h. 15. L'entrée est absolument gratuite, pour se procurer des invitations s'adresser 72, rue de la Gare.

Au cours de la fête, une quête sera faite pour les chômeurs roubaisiens.

IMPRUDENCE D'AUTOMOBILISTE

Un tramway C venant de la direction de la rue de Lannoy se trouvait hier, vers 16 h., à l'arrêt fixe de la Place de la Liberté. Soudain, survint une automobile et, sans se préoccuper des voyageurs qui descendaient du tram, le conducteur continua inconsciemment son chemin.

Heureusement, un policier veillait et rédigea procès-verbal à la charge de l'automobiliste Robert Labbé, 25 ans, employé de commerce, avenue Georges-V, à Paris.

LA SURETÉ OPERE

Hier, vers 7 h. 30, l'agent de sûreté Lefebvre a appréhendé Boulevard Gambetta, un certain Maurice Vanden Bussche, 16 ans, domicilié 329, Grande-Rue, qui était recherché en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal Correctionnel de Lille, en date du 28 avril 1932, le condamnant à 6 jours de prison et à une amende de 687 fr. 50 pour fraude en douane.

Etant de nouveau de passage au même endroit, à 8 h. 15, l'agent de sûreté Lefebvre rencontra Henri Deschriever, 17 ans, domicilié rue Jules-Guesde, cour St-Eugène, 8, qu'il mit en état d'arrestation. Cet individu se trouvait sous le coup d'une condamnation à 15 jours de prison et à une amende de 687 fr. 50 prononcées par le Tribunal Correctionnel de Lille, le 28 avril 1932, pour fraude en douane.

Ils ont été conduits à Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République.

LES GRANDES FÊTES MUSICALES

Nous donnons d'autre part, en informations générales, une idée des diverses phases de l'activité du Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, au cours de la journée d'hier.

On lira ci-dessous, les comptes rendus diverses autres manifestations de la journée organisées à l'occasion du Congrès.

UNE REMISE D'ETOILES FEDERALES

A l'issue du cortège, les présidents, directeurs et porte-drapeaux des sociétés y ayant pris part, furent reçus à l'Hôtel de Ville, dans la salle du Conseil municipal, par une délégation de l'administration.

M. le docteur Dupré leur souhaita la bienvenue, dit les mérites de M. Manaut et du Conseil d'administration tout entier de la Fédération. Il décrivit les beautés de l'art musical et félicita les vétérans musiciens à l'honneur ce soir.

Au cours de cette réception, M. Manaut remit à plusieurs vieux Roubaisiens MM. Séraphin Boghaert, Pierre Verhaeghe, de la « Grande Harmonie », Julien Prévost, de la Fanfare, Delattre, qui ont cinquante années de présence dans la même société, et à MM. Joseph Lhoest, Louis Lerouge, Georges Desouien, du « Choral Nadaud », Napoléon Desoomer, de la Fanfare la « Paix », ayant cinquante années de présence dans diverses sociétés, l'Etoile fédérale.

Le président de la Fédération félicita ces vieux musiciens auxquels il souhaita d'être longtemps encore dans les rangs de leurs sociétés et il les cita en exemple.

LE CONCERT DE LA GRANDE HARMONIE

A 20 h. 30, dirigée par son éminent chef Me Francis Bousquet, la Grande Harmonie exécuta d'impeccable manière un superbe concert. Assis aux terrasses des cafés ou massés autour du kiosque, les nombreux auditeurs s'intéressèrent attentivement à toute l'audition qui comprenait l'exécution de morceaux de Wagner, Massenet, Liszt, dont l'interprétation réussit à satisfaire les plus difficiles.

Durant toute la soirée, l'affluence en ville fut plus considérable que d'ordinaire et bien qu'on ne soit qu'au prélude des fêtes, c'est déjà l'atmosphère des jours de liesse qu'on respire.

LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX

A 20 h. 30, une vingtaine de sociétés que le temps incertain n'avait pas arrêté, se réunissaient rue de l'Epeule dans la partie comprise entre la rue Watt et le boulevard Montesquieu pour la retraite aux flambeaux.

Un cortège musical et lumineux groupant plus de 1.000 personnes se forma et vers 21 h. il s'ébranla pour défiler entre deux haies de curieux rangés sur les trottoirs dans les rues de l'Epeule, de l'Alouette, du Chemin de fer, de la Gare, des Champs, du Grand-Chemin, du Bois, de la place du Trinchon, des rues Sébastopol et du Maréchal-Foch.

Sur tou le parcours la foule enthousiaste aux fenêtres ou sur les trottoirs acclama le cortège qui défilait aux sons de marches entraînantes. Il parvint à la place au moment où la Grande Harmonie donnait son concert.

Les sociétés défilèrent devant l'Hôtel de Ville toute illuminée, sur le péron duquel l'Administration municipale était représentée par MM. Dupré, député, adjoint au maire de Roubaix ; Debrabander, Verbeurgh et Sory, adjoint, et par un grand nombre de conseillers. On remarquait également la présence des membres de la Fédération musicale et de M. Cherven, vice-président de la Fédération nationale. Sur la place une foule considérable se pressait pour voir défiler le cortège.

LA JOURNÉE DU DIMANCHE

Voici la liste des différentes manifestations d'aujourd'hui :

A 9 h. 30, congrès annuel de la Fédération des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, à l'Hippodrome-Théâtre.

A 11 h. 30, distribution des récompenses aux vieux musiciens et aux lauréats des examens fédéraux.

A 12 h. 15, remise du fanion fédéral, sur le perron de l'Hôtel de Ville.

De 12 à 13 h., concert-apéritif par la Fanfare du Commerce d'Armentières.

A 14 h. 30, formation du cortège, qui groupera 221 sociétés, comprenant 12.500 musiciens.

Le rassemblement se fera dans les rues du quartier du Moulin.

Le départ du cortège aura lieu à 15 h. précises.

De 20 à 21 h. 30, sur le kiosque de la Grand'Place, l'Harmonie des Etablissements Agache, de Pérenchies, exécutera un concert.

Une grande fête de nuit, avec la participation des sections féminines de la Fédération des Amicales laïques et du Sport Ouvrier Roubaisien, s'ouvrira à 20 h., place du Fontenoy, par une audition de la Concordia-Harmonie de Roubaix.

Une fête aérostatique de nuit avec feu d'artifice se déroulera à 21 h., place de la Fraternité

Un bal de nuit clôturera cette deuxième journée.

M. Bruneau, membre de l'Institut, pour la même raison que la Garde Républicaine, a fait savoir qu'il ne pourrait participée au congrès.

QUI A PRIS LA MOTO ?

Au cours de la soirée de vendredi, M. Adrien Loof, 32 ans, mécanicien-dentiste, demeurant 145, rue de l'Epeule, pilotant sa motocyclette, s'arrêta face au café Vandolaeghe, 159, rue de l'Epeule et déposa sa machine contre la bordure du trottoir.

Lorsqu'il sortit de l'établissement, il constata que sa moto, portant la marque Sarolée et immatriculée sous le Numéro 2368 MB 5, avait été enlevée au cours de son absence.

Il n'eut d'autre ressource que d'aller déposer une plainte entre les mains de M. Monnié, commissaire de police du 2e arrondissement, qui a ouvert une enquête. Le service de la Sûreté a été chargé d'effectuer des recherches.

PAR LA CORDE

Hier matin, à 10 h. 30, M. Albert Depieux, 49 ans, plombier, demeurant en garni chez M. Dhalluin, 67, rue de Sébastopol, a tenté de mettre fin à ses jours en se pendant dans sa chambre. Heureusement, la manœuvre fut découverte assez tôt et le désespéré, après avoir reçu les soins d'un docteur, fut conduit à l'hôpital « La Fraternité ».

UNE CONFÉRENCE A L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES COMPTABLES

La prochaine conférence aura lieu dimanche 22 mai, à 10 heures, dans la salle des Ventes de la Chambre de Commerce.

Le sympathique conférencier, Me Gœthals, avocat, entretiendra son auditoire des « Contrats de représentation, des droits et devoirs des représentants et de leurs mandants ».

LE GALA ANNUEL DU SYNDICAT D'INITIATIVE « LES AMIS DE ROUBAIX »

A notre époque enfiévrée, harcelant sans trêve nos esprits de préoccupations multiples, auxquelles nul ne saurait échapper, il convient de rechercher d'aimables dérivatifs, sources précieuses d'optimisme et d'énergies nouvelles.

Pour leur part, « Les Amis de Roubaix » ont voulu contribuer à créer un tel état d'esprit, en offrant cette année à leurs membres, un spectacle qui présentera un intérêt exceptionnel et dans une note générale, bien du terroir !

Cette manifestation artistique est fixée au samedi 28 mai. Elle aura lieu à 20 h., dans la salle Pierre Destombes, au « Conservatoire Nationale de Musique », rue de Soubise. Elle comportera deux parties : Au cours de la première, se feront entendre, en un concert sensationnel, les artistes Roubaisiens, les plus goûtés d'un public mélomane entre tous.

La seconde partie comprendra une revue au caractère purement local, aussi humoristique qu'amusante, dont les répétitions, très réussies, laissent présager un succès énorme !

Il suffira d'en indiquer les talentueux auteurs, nos concitoyens Yves Brochen, Bodart-Timal et Robert Vandecrux, pour concevoir du fait prévu la complète assurance.

CONCERT DE CARILLON

Voici le programme du concert de carillon qui sera donné aujourd'hui dimancho : Veni Sancte Spiritus ; Venez Esprit-Saint (De la Tombelle) ; Menuets de Mozart ; Chants Napolitains ; Airs de Manon (Massenet) ; Aliez, Roubaix ! (Dierickx).

ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES

Le Maire prévient ses administrés qu'il a déposé au secrétariat de la Mairie : 1e la délibération du Conseil municipal du 13 mai, contenant l'état indicatif des demandes d'admission au bénéfice de l'assistance aux familles nombreuses, formées : a) 1re partie, des intéressés paraissant avoir leur domicile de secours dans la commune ; b) 2e partie, des intéressés paraissant ne pas avoir leur domicile de secours dans la commune ; 2e Cette liste contient également les noms des intéressés dont les demandes d'admission ont été rejetées par le Conseil municipal, sur les propositions du Bureau d'Assistance.

A partir d'aujourd'hui et pendant 20 jours, les postulants dont la demande a été rejetée pourront présenter une réclamation à la Mairie

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS INFIRMES ET INCURABLES

Le Maire prévient ses administrés qu'il a déposé au secrétariat de la Mairie : 1e La délibération du Conseil municipal, en date du 13 mai, statuant sur les demandes d'admission au bénéfice de l'assistance obligatoire formée par des personnes résidant hors de la commune ; 2e La liste d'assistance, complémentaire et rectificative, aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources, arrêtée par le Conseil municipal.

A partir d'aujourd'hui et pendant un délai de 20 jours, les vieillards, infirmes et incurables dont la demande a été rejetée par le Conseil municipal, pourront présenter une réclamation à la Mairie. Tout habitant ou contribuable de la commune peut aussi, dans le même délai, réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'il considérerait comme omises ou inscrites à tort.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES

Le Maire donne avis à ses administrés que la liste des admissions et des rejets, arrêtée par le Conseil municipal, dans sa séance du 13 mai, est déposée au secrétariat de la Mairie pendant un délai de 20 jours.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'expiration de ce délai, les postulantes à l'Assistance dont la demande a été rejetée pourront présenter une réclamation écrite au secrétariat de la Mairie.

Tout habitant ou contribuable peut aussi, dans le même délai, réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'ils considéreraient comme omises ou inscrites à tort.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Semaine du 9 au 14 mai

Bœufs : 1re qualité, 10.75 à 13 fr. : Extra jusqu'à 16 fr. — Vaches : 2e, 9.75 à 10.50. — Génisses : 3e, 9 à 9.50.

Taureaux : 1re qualité, 9 fr. ; 2e, 8 à 8.50 ; 3e, 7.75.

Veaux : 1re qualité, 14.50 à 15.50 ; Extra jusqu'à 16 fr. ; 2e, 12.50 à 13.50 ; 3e, 11.50 à 12.25.

Moutons : 13.50 à 14 francs.
Agneaux : 16 fr. 50.
Porcs : 10 à 10.50.

CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES

Les dates des divers certificats d'aptitudes professionnelles (garçons) sont fixées ainsi qu'il suit pour le centre de Roubaix.

Professions commerciales, dates des épreuves, communes, pratiques et orales : Traducteurs d'anglais : lundi 20 juin ; mardi 21 ; mercredi 22 à 19 h. — Traducteurs d'allemand : lundi 20 ; mardi 21 ; mercredi 22 juin, à 19 h. — Traducteurs d'espagnol : lundi 20; jeudi 23 ; vendredi 24 juin. à 19 h. ; aides comptables : lundi 20 ; dimanche 26 à 20 h. — Teneurs de livres : lundi 20 ; dimanche 26 juin à 20 h. — Sténographes : lundi 20 ; mardi 28 juin à 19 h.

Textiles. — Tissage théorique : lundi 20 ; jeudi 23 juin. à 19 h. — Filature de laine: lundi 20 ; mardi 21 ; mercredi 24 juin. à 19 h. — Filature de coton : lundi 20 ; samedi 25, à 19 h.

Professions industrielles. — Lundi 6 juin et jours suivants à 19 h. ; Dimanche 26 juin à 7 h. 45 : Ajustage ; Forge ; Tournage ; Fraisage ; Modelage ; Fonderie ; Fonderie; Menuiserie.

Electricité — Mardi 14 juin, à 19 h. et jours suivants : Poseurs ; Installateurs ; Monteurs ; Electriciens.

Dessinateur industriel. — Epreuve pratique durée 8 h. : Samedi 18 juin, de 14 h. à 18 h. et dimanche 19, de 8 h. à midi. — Croquis et mise au net : durée 4 h. : lundi 13 et mardi 14 juin, de 19 h. à 21 h. — Mathématiques appliquées : durée 2 h. : mercredi 22 juin, de 19 h. à 21 h.

Professions du Batiment et de l'Ameublement. — Mercredi 8 juin et jours suivants à 19 h. ; dimanche 26 juin, à 7 h. 45 ; dimanche 26 juin à 10 h. : Peintres ; Tapissiers ; Plombiers ; Zinguenrs ; Serruriers ; Tôliers ; Maçons ; Ebénistes et sculptenrs en bois ; mercredi 22 juin : orbeemnt.

Les inscriptions sont reçues à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège jusqu'au samedi 4 juin inclus.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Secours distribués pour la semaine du 9 au 14 mai. — Familles bénéficiaires : 3.915. Chômeurs à 7 fr., 3.270 ; chômeurs à 4 fr., 804 ; conjoints à 4 fr., 785 ; ascendants à 4 fr. : 74 ; mineurs à 3 fr. 50 : 1.719, soit un total de 6.658 personnes pour une somme globale de 212.826 fr.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la ville aux Caisses Syndicales du chômage qui, pour la semaine du 2 au 7 le sont élevées à 10.793 fr. 30.

LE OERCLE ORPHEONIQUE LES « XL » A SAINT-QUENTIN

Nous apprenons que notre réputé Orphéon vient d'être l'objet d'une flattense invitation de la part du Comité Organisateur de la Foire-Exposition de Saint-Quentin A l'occasion de la clôture de cette Exposition, le dimanche 19 juin, « Les XL » ont été invités à donner dans le jardin des Champs-Elysées un concert artistique avec le concours d'une des plus fortes Harmonies belges. Nul doute que nos vaillants choristes, qui retournent à Saint-Quentin pour la troisième fois depuis l'Armistice, feront valoir une nouvelle fois leurs brillantes qualités.

LA COLONIE BELGE DE ROUBAIX

En 1927, quelques belges de Roubaix se sont groupés en une association qui n'a pas tardé à prendre un grand essor.

Cette colonie compte aujourd'hui plusieurs centaines de membres.

Son président, M. Louis Debode, délégué pour Roubaix au Comité des Fêtes organisées à Lille le 22 mai prochain en l'honneur du cinquantenaire de la vie consulaire de M. Louis Thaune, consul général de Belgique, a été élu, à l'unanimité, membre de la Confédération des Sociétés Belges de France, lors d récent congrès qui a eu lieu à Lille les 16 et 17 avril.

Notre photo représente le Conseil d'Administration.

De gauche à droite, assis : MM. Janssens, secrétaire ; Van Hoywegen, vice-président ; L. Debode, président ; J. Panier, vice-président honoraire ; C. Deketèle, trésorier.

De gauche à droite, debout : MM. G. Loiseau, G. Sory, H. Spreux, H. Rasson, J. Pollefeys, B. Deveylder et E. Desmet, membres.

Société de comptabilité de France

Dans l'impossibilité d'obtenir les résultats de l'examen écrit pour le 22 mai, l'examen oral aura lieu le dimanche 29 mai, à l'Institut Colbert, 10, rue de Gand, à Tourcoing, à 8 h. 30. La liste des admissibles paraîtra dans les premiers jours de la semaine du 22 au 29 mai.

Sociétés et Comités

SYNDICAT DES PETITS PROPRIÉTAIRES. — Le Comité informe les membres qu'ils peuvent retirer dès maintenant leur carte au siège café Destriez, angle des rues Leconte-Baillon et du Chemin-Neuf.

UNION DES MAITRES ARTISANS. — En raison des fêtes de la Pentecôte, il n'y aura pas de permanence aujourd'hui.

JEUX DIVERS

Jeu de dés de bienfaisance. — Dimanche 15 mai, de 9 à 19 h. chez M. Degreef, Bd d'Hellemmes, 91, grand jeu de dés organisé au bénéfice d'une veuve avec cinq enfants en bas âge. Nombreux lots. Mise 0.50. Un lapin sera également joué au 421. Mise 0 10.

ETAT CIVIL

Naissances. — Ignace Kwiatkowska, rue des Filatures, 95. — Jacques Degroote, rue de la Vigne, cour Huyghe, 5. — Jeannine Montigny, rue Jean-Macé, 93.

Publications. — Willem Borowski, mineur à Douai et Josépha Rybarczyk, cuisinière à Douai. — Daniel Dubois, employé de banque à Croix et Blanche Bourgeois, soigneuse de continus, rue de la Vigne, cour Spriet Voreux, 3. — Kléber Louchart, terrassier, rue du Coq Français, 161 et Eugénie Duval, bonne, rue Jules-Guesde, 58. — Adalbert Dlugosz, manœuvre, rue de l'Epeule, 74 et Cunégonde Socha, encolleuse, même adresse.

Décès. — Louis Grimonprez, 45 ans, rue Rollin, 59. — Camille Ardenoy, 46 ans, rue de Tourcoing, 98, cour Claeys, 8. — Joseph Krzyzanowski, 3 mois, rue Latine, 29. — Louis Arcelon, 50 ans, rue des Longues-Haies, cour Cordonnier, 5. — Marie Targosz, 6 mois, rue Saint-Joseph, 45. — Arthur Lecocq, 47 ans, rue Bernard, cour Boyaval, 14. — Odile Liagre, épouse Delanglez, 58 ans, rue de l'Ommelet, 67. — Constant Godefroy, 85 ans, rue du Château, 36.

WATTRELOS

UNE FILLETTE DE CINQ ANS GRAVEMENT BLESSÉE PAR UN CYCLISTE

Vers 20 h., la rue du Beau-Chêne à Wattrelos animée par les cris joyeux des enfants prenant leurs ébats, fut troublée par un accident grave qui met les jours en danger d'une petite fille de 5 ans.

Au numéro 37 habite la famille Ruilaert, leur fils aîné Edouard, âgé de 12 ans, ayant bien travaillé en classe eut la permission de sortir à bicyclette. Tout joyeux le gamin prit le vélo et allait faire une promenade lorsque, au milieu de la petite rue, il rencontra un groupe de fillettes très occupées à leurs jeux. Il fit actionner son avertisseur et les enfants se gardèrent, mais la petite Paulette Dufour, née à Wattrelos le 7 octobre 1926, la troisième d'une famille de quatre enfants, habitant la même rue, numéro 20, revint sur ses pas. Le jeune cycliste ne put éviter le choc et l'enfant alla donner de la tête sur le porte-lanterne posé sur le guidon du vélo.

Relevée aussitôt par les témoins de ce pénible accident, la pauvre enfant reçut les premiers soins et on essaya de panser la blessure par où le sang s'échappait en abondance, mais vu la gravité de son état on transporta la petite blessée à l'hôpital où le docteur Leplat, mandé d'urgence, après une visite minutieuse, constata une fracture du crâne et pratiqua aussitôt la trépanation.

Quoique l'opération fut réussie, l'état de l'enfant est très grave et le docteur conserve peu d'espoir de la sauver.

La fraude. — Des douaniers de la brigade de Roubaix-gauche ont arrêté, le long de la voie ferrée Wattrelos-Herseaux, le nommé Joseph Kosiak, 33 ans, houilleur, demeurant à Roubaix, rue Beaurewaert, 18, qui était porteur de 11 kilos de tabac et 1 k. 600 de cigarettes.

— Des douaniers des brigades de Roubaix-gauche et la Houzarde de service près de la villa Lepiat, ont arrêté le nommé Guillaume Pupe, 27 ans, jardinier, demeurant à Mouscron, rue du Petit-Courtral, 178, qui était porteur de 29 kilos de tabac belge.

— Les gendarmes en tournée rue des Lys ont arrêté le nommé Gustave Petit, 35 ans, manœuvre, demeurant à Wattrelos, rue du Breuil, 9 bis, sur mandat d'arrêt le concernant pour fraude en douanes.

Les trois délinquants ont été conduits à la maison d'arrêt de Lille par les soins de la gendarmerie.

Bureau du chômage. — En raison des fêtes de la Pentecôte, le bureau de chômage sera fermé lundi 16 mai. Les inscriptions nouvelles seront faites mardi matin de 8 h. à midi.

Pour la semaine du 9 au 14 mai, le nombre des chômeurs secourus est tombé de 1.136 à 996, soit une diminution de 140 unités ; le montant des secours a été de 53.000 francs.

Consultations de nourrissons. — Jeudi 19 mai, les séances de consultations auront lieu le matin à 9 h., à l'Ecole de la rue de Tourcoing et l'après-midi à 14 h. 30 à l'école de la Baillerie.

Cours des viandes. — Le prix moyen d'achat pratiqué à l'Abattoir public de Wattrelos pendant la semaine du 9 au 14 mai a été de : au kilo : Bœuf, Génisse, Vache 1re qualité 10 à 11 fr. — Taureau 1re qualité 7.75 à 8.50. — Porc 1er qualité 10 à 11 fr.

Société Philharmonique du Crétinier. — Aujourd'hui 14 h., rendez-vous des musiciens au café Dubus, 181, Grande-Rue, à Roubaix, pour assister au festival. Concert le soir à 17 h. rue de Béthune, Mackellerie.

Pharmacien de Service : Aujourd'hui dimanche 15 mai, M. Combaud, rue Carnot, 46 ; le lundi 16 mai : M. Delerue, rue Carnot 310.

Etat civil. — Naissances : Gérard Hellin, rue Carnot, 60. — Pierre Demeyere, rue